



ASSOCIATION AGREEE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU FAUCIGNY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 12 OCTOBRE 2023

Sur convocation, les Membres du Conseil d'Administration de l'A.A.P.P.M.A.F. se sont réunis le jeudi 12 octobre 2023 à 18 heures 00 au siège de l'Association.

Membres présents : M. Franck MARGAS, M. Henri Pierre BLANES, M. Yves MEGOZ, M. Julien BLANC, M. Stéphane BRETTON, M. Jean – Pierre CASSINA, M. Grégory CREMA, M. Jean – Louis NÉGRELLO, M. Philippe OTTONE, M. Tomy RADET et M. Jean SCOMPARIN

Membres excusés : M. John NARDELLI,

Membres absents :

ORDRE DU JOUR

- 1 – Compte rendu de la réunion du C.A. du 31 / 08 / 2023;
- 2 – Vidange du lac du Carmel au Reposoir;
- 3 – Point sur les piscicultures, quantité de poissons dans les bassins;
- 4 – Avancement du dossier panneaux;
- 5 – Inauguration du réservoir de pêche de Toisinges;
- 6 – Tarifs des cartes de pêche 2024;
- 7 – Nouvel Employé pour la pisciculture de Varens à Passy;
- 8 – Point financier;
- 9 – Demande de remboursement des avances du plan pêche;
- 10 – Tour de table.

1 – Compte rendu de la réunion du C.A. du 31 / 08 / 2023 :

Après lecture, le compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 31 août 2023, est adopté à l'unanimité.

2 – Vidange du lac du Carmel au Reposoir :

Au vu des températures très élevées, et sur les conseils de pisciculteurs, le Conseil d'Administration a décidé de reporter la vidange du lac du Carmel au samedi 25 novembre 2023.

Monsieur CASSINA propose de mettre à disposition une grosse citerne pour le stockage de l'eau propre.

3 – Point sur les piscicultures, quantité de poissons dans les bassins :

Monsieur MARGAS explique que dorénavant, un point mensuel sera fait sur l'état de notre production de truites. Ceci permettra une meilleure planification afin de répondre au mieux aux besoins du réservoir de Toisinges et de nos Sociétés de pêche.

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE

Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr

SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement

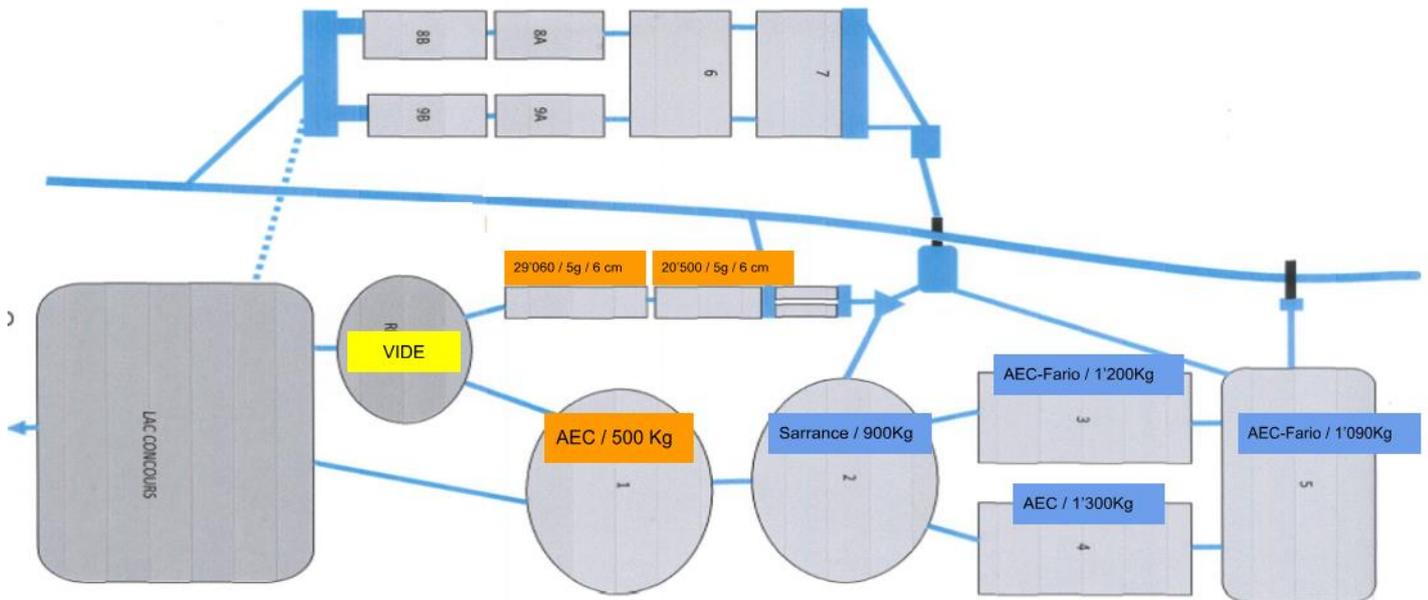
Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71

IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



A ce jour :

Pisciculture de Passy



Pisciculture de Toisinge

Bassin 1	Bassin 2	Bassin 3	Bassin 4	Bassin 5	Bassin 6	Bassin 7
Fario	TAC	TAC	TAC	Vide	TAC	TAC
35'000	700	6'500	15'000		5'000	2'000
3g	850g	28g	25g		100g	360g
5cm	40cm	12cm	10cm		20cm	35cm

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE

Tél : 04 50 07 55 80 • E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr

SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement

Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71

IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



Ecluserie Ayze

N°1	N°2	TAC 20'000 / 3g / 5cm	N°3	TAC 20'000 / 3g / 5cm	N°4	TAC 20'000 / 3g / 5cm
N°5	N°6	N°7	N°8			
N°9	N°10	N°11	N°12			
N°13	N°14	N°15	N°16			

4 – Avancement du dossier panneaux :

Mardi 05 septembre 2023, Messieurs BLANES et LANGLOIS étaient présents pour faire un point sur les différents panneaux.

Monsieur BLANES va prendre un modèle pour faire faire une offre avec un autre prestataire.

5 – Inauguration du réservoir de pêche de Toisinges :

Mardi 10 octobre 2023 a eu lieu l'inauguration du réservoir de pêche de Toisinges. De nombreuses Personnalités étaient présentes et tout s'est parfaitement bien passé.

6 – Tarifs des cartes de pêche 2024 :

Monsieur MARGAS a eu une réunion en visioconférence avec les deux autres A.A.P.P.M.A. réciprocitaires afin de se mettre d'accord avant la réunion fédérale.

Un euro d'augmentation sera demandé pour les cartes personnes majeures et aucune autre augmentation.

7 – Nouvel Employé pour la pisciculture de Varens à Passy :

Suite au départ de Monsieur PORPORATO, Monsieur MARGAS a passé une annonce sur le Bon Coin. Deux personnes ont répondu. Elles ont été rencontrées par Monsieur SARZIER, Président de la Société de pêche de Passy / Chedde qui a fait part de sa préférence. Monsieur David DIJON a été embauché. Monsieur MARGAS l'a rencontré à Ayze et en concertation avec Monsieur SARZIER, quelques modifications des horaires de travail ont été faites comme suit :

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE

Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr

SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement

Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71

IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



- Lundi : 2.45 heures
- Mardi : 2.45 heures
- Mercredi 9.00 heures (Passy / AYZE)
- Jeudi : 2.45 heures
- Vendredi : 2.45 heures

Soit un total de 20 heures hebdomadaire.

8 – Point financier :

Monsieur MEGOZ fait un point financier après avoir récupéré des éléments comptables auprès du cabinet EUREX.

Dépenses, recettes, plan pêche ...

Un point sera fait tous les trois mois au Conseil d'Administration.

9 – Demande de remboursement des avances du plan pêche :

Nous avons été relancés par Madame LOUIS du Conseil Départemental qui souhaite le retour de la convention signée concernant le versement de la subvention du bateau faucardeur avant le 31 octobre 2023.

Nous n'avons pas eu connaissance de cette convention et un courriel lui a été envoyé dans ce sens. Monsieur BRETON va prendre le relais afin de faire le point sur les documents manquants et ne pas rater la subvention.

Un point de situation va également être fait pour les autres demandes de subventions qui sont en cours:

- Remorque du bateau faucardeur;
- Véhicule pour la Ste de pêche de Bonneville / AYZE;
- Finalisation de l'étude de l'idée Aquaculture;
- Tondeuse débroussailluse pour la Ste de pêche de Marignier / Thyez / Vougy;
- Filet et matériel de pisciculture pour la Ste de pêche de Passy / Chedde.

10 – Tour de table :

- ❖ Monsieur MARGAS informe les Administrateurs qu'à l'occasion de la dernière réunion du Conseil d'Administration de la Fédération, il a été fait état d'un nouveau report d'une année pour la mise en place du P.D.P.G. La nouvelle date de mise en œuvre prévue sera donc de ce fait le 01^{er} janvier 2025.
- ❖ Monsieur SCOMPARIN demande ou en est l'avancement de la réglementation 1 hameçon dans le parcours sportif du Giffre. **Des discussions ont eu lieu au sein de la Fédération Départementale et ce n'est pas clair pour tous. Ce point est sujet à interprétation. Les choses devront être précisées dans le prochain Arrêté Préfectoral.**

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE

Tél : 04 50 07 55 80 • E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr

SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement

Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71

IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



- ❖ Monsieur SCOMPARIN propose de faire les travaux nécessaires à la pisciculture des Merzières à Ayze pour envisager sereinement la prochaine saison piscicole de notre écloserie. **Le Conseil d'Administration lui donne le feu vert.**
- ❖ Monsieur SCOMPARIN rappelle qu'il reste un alevinage à programmer dans le Giffre avec les alevins mis en grossissement à la pisciculture du Mont – Blanc. Cette opération devrait intervenir avant l'arrivée des premières neiges dans le Haut - Giffre.
- ❖ Monsieur MEGOZ souhaite obtenir toutes les informations sur les entrées et les sorties des poissons de la pisciculture pour finaliser les coûts de production. **Paulo va lui fournir les éléments demandés.**
- ❖ Monsieur MEGOZ informe le Conseil d'Administration de l'organisation par la Fédération Départementale d'une réunion pour la garderie dans les prochaines semaines. Deux dates ont été proposées.
- ❖ Monsieur RADET demande l'état d'avancement de la réglementation pour l'année prochaine, notamment concernant le calendrier des pêches de carpe de nuit. **Nous en sommes dans l'attente d'un retour de la D.D.T. Monsieur MARGAS va questionner la Fédération Départementale à ce sujet.**
- ❖ Monsieur CASSINA intervient concernant le Plan pêche et la renaturation d'une partie du Giffre. **Une réunion va être organisée avec le S.M.3A., la Fédération Départementale, la Société de pêche du Haut – Giffre et l'A.A.P.P.M.A.F.**
- ❖ Monsieur BLANC se désole des pollutions à répétition qui ne sont pas suivies d'actes. Nous ne défendons pas assez les milieux selon lui.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 15

Compte rendu établi par Franck MARGAS

Prochaine réunion du Conseil d'Administration jeudi 02 novembre 2023

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE
Tél : 04 50 07 55 80 • E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr
SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement
Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71
IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971